

## **Concours de conservateur des bibliothèques Fonction publique de l'Etat**

*Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'une licence ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II. Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics qui justifient, au 1er janvier de l'année du concours, de quatre ans de services effectifs. Les conditions générales d'accès à la fonction publique s'appliquent également (cf site service public.fr)*

### **Missions des conservateurs des bibliothèques**

Les conservateurs des bibliothèques constituent, organisent, enrichissent, évaluent et exploitent les collections de toute nature des bibliothèques. Ils sont responsables de ce patrimoine.

Ils organisent l'accès du public aux collections et la diffusion des documents à des fins de recherche, d'information ou de culture. Les catalogues des collections sont établis sous leur responsabilité.

Ils peuvent participer à la formation des professionnels et du public dans les domaines des bibliothèques et de la documentation, ainsi qu'à l'information scientifique et technique en ces mêmes domaines.

Les conservateurs en chef assument des responsabilités particulières en raison de l'importance des collections ou des missions scientifiques ou administratives qui leur sont confiées.

Ils peuvent être chargés de fonctions d'encadrement et de coordination ainsi que d'études et de conseil comportant des responsabilités particulières

### **Epreuves du concours**

#### **Concours externe**

##### **I. – Epreuves écrites d'admissibilité**

1. Composition de culture générale sur un sujet élaboré à partir des questions du programme permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à analyser une question donnée et à exposer de façon claire et ordonnée une problématique (durée : 5 heures, coefficient 3).

2. Note de synthèse établie à partir d'un dossier comportant des documents en langue française (durée : 4 heures, coefficient 3).

##### **II. – Epreuves orales d'admission**

1. **Épreuve orale de langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien ou russe) ou de langue ancienne (grec ou latin)**, au choix du candidat : traduction en français d'un texte court suivie d'un entretien

**Catégorie A +**

avec le jury dans la langue vivante choisie ou en français pour les candidats ayant choisi une langue ancienne et portant sur le contenu du texte et ses aspects linguistiques (préparation : 30 minutes ; durée de l'épreuve : 30 minutes, dont traduction : 10 minutes maximum et entretien avec le jury : 20 minutes minimum ; coefficient 3).

*Dictionnaire bilingue pour les langues anciennes ; dictionnaire unilingue pour les langues modernes.*

**2. Conversation avec le jury sur une question de culture générale** débutant par le commentaire d'un texte portant sur le programme 30 minutes de préparation, 30 min d'épreuve (10 min de commentaire, 20 min entretien avec le jury). Coefficient 5

**3. Entretien avec le jury sur la motivation professionnelle** débutant par le commentaire d'un texte relatif à une situation professionnelle, hors contexte des bibliothèques. 30 minutes de préparation, 30 min d'épreuve (10 min de commentaire, 20 min entretien avec le jury). Coefficient 5

## Concours interne

### I. - Epreuves écrites d'admissibilité

1. Composition de culture générale sur un sujet élaboré à partir des questions du programme permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à analyser une question donnée et à exposer de façon claire et ordonnée une problématique (durée : 5 heures, coefficient 3).

2. Note de synthèse établie à partir d'un dossier comportant des documents en langue française portant sur les bibliothèques et la documentation dans la société de l'information : politiques publiques de la culture et de l'éducation ; information et communication ; conservation et diffusion ; évolutions scientifiques et techniques ; enjeux politiques, sociaux et économiques (durée : 4 heures, coefficient 3).

### II. - Epreuves orales d'admission

1. Même épreuve de langue que pour le concours externe. Coefficient 2

2. **Conversation avec le jury sur une question de culture générale** : id.

3. **Entretien avec le jury sur la motivation professionnelle** : id.

Un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle est transmis au jury

## Programme du concours

Les candidats doivent être avertis des enjeux des évolutions culturelles et scientifiques du monde contemporain et posséder des notions de base sur les grandes évolutions économiques et sociales. Une bonne connaissance des événements fondateurs de la France moderne et contemporaine, des traits essentiels de son histoire culturelle, ainsi que des faits marquants de l'histoire de l'Europe depuis la fin du 18ème siècle constitue également le socle des connaissances requises.

### 1 - **Culture et société depuis le 19ème siècle en Europe**

Les grandes évolutions de la société.

### Catégorie A +

Les courants littéraires, philosophiques et artistiques.  
Les transformations techniques et esthétiques des moyens d'expression audiovisuels.  
Notions sur les principales théories économiques.  
L'évolution des sciences et des techniques.  
L'éducation. École et société : les défis de l'enseignement de masse. Famille, école et société aujourd'hui.  
L'enseignement supérieur et la recherche.  
Économie, sociologie et droit de la culture.

## **2 - La France dans le monde contemporain**

La France dans le monde contemporain. Évolution politique, économique et sociale du monde depuis la révolution industrielle.  
Équilibres géostratégiques et conflits.  
Formes et développements de la démocratie dans le monde : socialisme et société. Les expériences totalitaires. Colonisation et décolonisation.  
Les institutions internationales spécialisées. Les différents aspects de la mondialisation.

## **3 - Organisations politiques et territoriales**

L'Union européenne. Les institutions. Étapes de la construction européenne : aspects institutionnels de l'Union économique et monétaire. Le fonctionnement et les processus décisionnels. Les politiques communes.  
Le régime politique français. L'État. La constitution. Les collectivités territoriales.  
Fonction publique d'État, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière.  
Statut général des fonctionnaires de l'État.  
Administrations centrales et services à compétence nationale, services déconcentrés, les établissements publics. Administration et ressources des collectivités territoriales.  
Politique régionale et aménagement du territoire.  
La libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux.  
L'administration et les nouveaux types de relations avec les administrés.

## **4 - Thématiques spécialisées**

La diffusion des connaissances.  
La société de l'information. Information et communication.  
Notions sur l'histoire des médias en général : histoire du livre, de la presse, de l'audiovisuel, de l'édition.  
Notions sur l'histoire des bibliothèques.  
Histoire et actualité de la propriété intellectuelle.  
Industries culturelles et technologies de l'information et de la communication.

## **Préparation du concours septembre - avril (environ 320 heures) Cours jeudi et vendredi**

### **1. Méthodologie des épreuves écrites et orales : 160h**

8 dissertations de culture générale ; 8 notes de synthèse sous forme de concours blancs  
Corrections approfondies ; oraux blancs

### **2. Dossiers thématiques : 140 h**

Politiques publiques et culturelles ; Europe ; enjeux de sociétés et débats d'actualité ; culture humaniste ; culture professionnelle ; rencontres avec des professionnels et visites d'établissement

**Catégorie A +**

### 3. **Anglais, latin ou grec (versions)**

La préparation proposée permet de passer les concours de conservateur externe et interne de la fonction publique de l'Etat (FPE) et de la fonction publique territoriale (FPT), ainsi que les concours externes de bibliothécaire (FPE et FPT). Les cours ont lieu sur le campus de Saint Martin d'Hères.

La préparation à Médiat Grenoble est intégrée au parcours Métiers des bibliothèques du [master Métiers du livre et de l'édition](#). Elle peut être suivie en un an ou en deux ans (cours le jeudi en année 1 ; le vendredi en année 2)

**Coût pour la préparation en un an** : 462€

**Dossier d'inscription** : lettre de motivation et notes de licence à fournir

**Date limite de retour des dossiers** : 1<sup>er</sup> juin

Renseignements et inscriptions à la préparation : 04 76 82 56 28

[mediat@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:mediat@univ-grenoble-alpes.fr)

Inscriptions aux concours de la fonction publique de l'Etat en ligne sur

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Entre fin septembre et fin octobre